



ÉDITO

L'année 2026 débute avec une météo particulièrement capricieuse, accompagnée d'un certain nombre d'événements climatiques qui touchent une grande partie du pays. Nous nous associons aux licenciés et aux clubs affectés par les inondations et les tempêtes survenues ces dernières semaines. Espérons que la suite de l'année sera plus sereine et permettra à chacun de reprendre le chemin des terrains et des salles. Je ne cesse de le dire : notre préoc-

cupation pour les années à venir est l'implication des bénévoles qui font vivre nos clubs. Je ne referai pas ici un long propos sur le sujet, mais je vous invite à prendre connaissance des "Pensées d'un bénévole", écrites par Patrick Burnichon, président de club en Ardèche et président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes, déjà adressées à l'ensemble des clubs de sa région. Il y résume fidèlement la situation ainsi que les enjeux auxquels nous sommes confrontés et pour lesquels nous avons

tous, collectivement, une part de responsabilité.

Prenons connaissance de ce texte et fixons-nous un objectif commun : que chaque club identifie et incite, en 2026 une à deux personnes - jeunes, moins jeunes, actifs ou retraités - à devenir bénévole et à s'investir dans la vie du club, de la ligue, voire de la fédération. Les opportunités sont nombreuses et chacun peut apporter sa contribution. Bonne lecture et bons vols à tous.

LAURENT HENRY - Président de la FFAM

PENSÉES D'UN BÉNÉVOLE

Chers licenciés,

Je me permets de vous partager cette réflexion sur l'évolution de notre passion. Ce n'est ni une vérité absolue ni une étude officielle ; c'est simplement une prise de recul sur les difficultés que nous rencontrons dans notre activité et sur l'avenir de notre passion dans les prochaines années.

La FFAM fête cette année ses 60 ans. Où en sera-t-elle dans 60 ans ? Nous ne le saurons pas personnellement pour la plupart des membres actuels, mais nous sommes ceux qui dessinons son avenir aujourd'hui.

Depuis au moins une décennie, le nombre de licences en aéromodélisme est en baisse constante. Ce constat est désormais largement partagé. Pourtant, d'après mon expérience personnelle, qu'elle soit professionnelle ou associative, cette diminution ne vient pas d'une perte d'intérêt pour l'activité elle-même. Le rêve d'Icare n'est pas mort. Il s'est peut-être banalisé avec les années, rendu plus accessible par la technologie et les usages modernes, mais le désir de voler, de comprendre, de créer et de faire évoluer des machines dans les airs reste profondément ancré chez beaucoup.

Le problème est ailleurs. Il est avant tout sociétal. La véritable cause de cette baisse du nombre de licenciés réside dans la perte progressive de bénévoles capables de porter notre activité. Sans bénévoles pour animer, encadrer, accueillir et faire vivre les clubs, l'aéromodélisme perd naturellement en attractivité.

La conséquence est directe :

moins de bénévoles, ce sont moins de clubs dynamiques, et donc moins de licenciés.

Cela nous amène à une question essentielle que nous devons avoir le courage de poser : un bénévole, c'est qui réellement ?

Être bénévole dans l'aéromodélisme, ce n'est pas seulement donner de son temps pour faire fonctionner un club ou une discipline : c'est être le moteur invisible qui permet à une passion de vivre, de se transmettre et de se renouveler.

La question devient donc : pourquoi n'avons-nous plus assez de bénévoles ?

La réponse est inconfortable, mais nécessaire. Dans notre société actuelle, les gens ont de moins en moins envie de consacrer du temps aux autres. Notre fonctionnement économique pousse chacun à penser qu'il doit d'abord s'occuper de lui-même avant de s'occuper des autres. Cette logique individualiste rend

l'engagement collectif plus difficile. Pourtant, l'être humain est fondamentalement fait pour vivre en société. C'est souvent en aidant les autres, en partageant, en s'investissant dans quelque chose qui nous dépasse, que l'on trouve une satisfaction profonde. Il n'y a rien de plus enrichissant que de mettre une pierre à l'édifice d'un projet commun.

Dans ce contexte, le bénévolat est trop souvent perçu comme une contrainte supplémentaire, une charge non reconnue, presque comme un sacrifice. Cette perception décourage l'engagement et fait oublier l'essence même du bénévolat. Pourtant, cette vision est réductrice et passe à côté de l'essentiel.

Le bénévolat, dans l'aéromodélisme comme ailleurs, doit être compris avant tout comme une source de plaisir et de satisfaction personnelle : le plaisir de partager une passion, de transmettre un savoir, de voir un débutant réussir son premier vol, de construire quelque chose de collectif. Un bénévole qui agit avec plaisir dégage une énergie positive, et cette énergie est très communicative. Elle donne envie aux autres de rester, de revenir, et parfois même de s'engager à leur tour.

Pour donner ce plaisir aux bénévoles, il est indispensable de retrouver le sens de l'amusement.

Suite page 2

sommaire

- 3 Séminaire sport
- 3 Assemblée Générale de la FFAM à Angers
- 3 60 ans de la fédération
- 4 Séminaire DSAC
 - Manifestations aériennes
- 4 Certification Catégorie B 2026 Inscriptions ouvertes
- 4 Formation FFA - Qualification Formateur Fédéral Aéromodélisme
- 4 Formation télépilote
- 5 Retour sur la convention des LAM
- 5 La FFAM accompagne les clubs
 - Les subventions d'investissement
 - Les achats de terrain
 - Les offres débutant pour les clubs
 - Subvention ANS
- 6 Délégation Ministère des Sports
- 6 Les sportifs de haut niveau
- 8 Cage drone soccer FFAM
- 9 Le Fun Fly Club déploie le Drone Soccer en Île-de-France
- 10 Compte rendu EAJ 2024/2025
- 12 Astuces Extranet dirigeant & sécurité informatique
 - Changement à venir dans la connexion à l'extranet dirigeant
 - Droits d'accès à l'extranet du club
 - Attestation d'assurance du club
- 13 Nouveaux Clubs affiliés
- 13 Partenariat FFAM / Modèle Magazine & MRA
- 13 Clip de présentation FFAM

Suite de Pensées d'un bénévole (de la page 1)

L'aéromodélisme est avant tout un loisir. Il doit redevenir un espace de liberté et de créativité. Il faut faire renaître cet esprit d'enfance qui nous a tous attirés vers cette passion : profiter de moments entre amis, inventer, oser des idées simplement pour le plaisir, partager de bons moments autour d'un terrain, d'un atelier, d'un vol réussi – ou raté. Sortir, autant que possible, des seules notions d'obligation, de résultats ou de cadres trop rigides est essentiel pour redonner l'envie de s'investir.

Bien entendu, cette liberté ne signifie ni l'absence de règles ni l'oubli des responsabilités. Les exigences de sécurité, de respect et le cadre législatif qui entoure notre discipline doivent rester au cœur de nos pratiques. Elles sont indispensables. Mais il reste possible de faire beaucoup de choses, de créer, d'innover, tout en respectant les règles imposées par l'État et les normes actuelles.

Construire un modèle original, parfois imparfait, réussir à le faire voler, apprendre de ses erreurs, et même sourire après un « crash » font partie intégrante de l'aéromodélisme. C'est dans ces moments que naissent la passion, la complicité et l'envie de revenir au terrain. Ce sont aussi ces instants partagés qui donnent envie de devenir bénévole - puis de le rester.

Il ne faut pas sous-estimer l'intelligence collective des bénévoles. Ceux qui s'engagent dans les clubs savent trouver des solutions, imaginer de nouvelles formes d'animation, d'accueil et de pratique. Plus il y aura

de bénévoles épanouis et heureux de venir au club, plus celui-ci redeviendra vivant et attractif.

Sans bénévoles, il n'y a pas de clubs.

Sans clubs vivants, il n'y a pas de licenciés.

Mais avec des bénévoles responsables, libres d'esprit et heureux de partager, l'aéromodélisme peut retrouver toute sa force et son avenir.

En conclusion, si nous voulons donner la chance à de futurs licenciés de vivre notre passion, ce n'est pas d'abord une question de finances, de matériel ou de règles : c'est avant tout une question humaine.

Bien sûr, il existe de véritables enjeux matériels : pertes de terrain, baisse d'effectifs, contrainte de voisinage. Les ligues et la fédération sont là pour accompagner les clubs sur ces sujets. En revanche, pour l'humain, chacun doit faire sa part.

Que l'on occupe un poste fédéral ou que l'on soit simplement licencié, nous avons tous un rôle moteur. Chacun à sa manière, chacun à son niveau. Rappelons-nous que la fédération n'est pas qu'une institution : elle est l'ensemble des 20000 licenciés qui la composent.

A nous de défendre et d'animer cette activité."

Bénévolat votre »

PATRICK BURNICHON
Président de la LAMAURA

FFAM - 108 rue Saint-Maur - 75011 Paris - 01 43 55 82 03. - E-mail : ffam@ffam.asso.fr - Site Web : www.ffam.asso.fr



Séminaire sport



Le séminaire sport, qui réunit chaque année les responsables des groupes de travail catégoriels, les membres du bureau fédéral ainsi que le président de la commission des juges, s'est tenu à Massy-Palaiseau les 13 et 14 décembre. Ces deux journées de travail ont permis d'établir un bilan complet de la saison sportive 2025. Les com-

pétitions nationales, notamment les championnats de France, ainsi que les performances des équipes de France ont fait l'objet d'une analyse approfondie.

Les participants ont également mis en lumière les difficultés rencontrées par certaines catégories, notamment la diminution du nombre de compétiteurs ainsi que les obstacles liés à la mobilisation des bénévoles indispensables à l'organisation des compétitions. Ce temps d'échange a favorisé la mise en commun des expériences : chacun a pu exposer les obstacles rencontrés, mais aussi les initiatives engagées et les leviers de réussite identifiés.

Ce séminaire a enfin été l'occasion de remercier les responsables des groupes de travail catégoriels pour leur engagement, leur énergie et le temps consacré à l'animation de leurs catégories et à l'organisation des compétitions.

Assemblée Générale de la FFAM à Angers

Le samedi 28 mars 2026, au Centre des Congrès Jean Monnier à Angers, se tiendra la prochaine assemblée générale de la FFAM.

Ce sera l'occasion pour le président, la trésorière et les différents comités de pilotage (clubs, sportif et formation) de faire le bilan de l'année écoulée.

La remise des récompenses et des différents challenges sportifs et associatifs viendra clore cette journée avant de se retrouver autour d'un apéritif et d'un repas.

Les courriers d'invitation ont été envoyés aux présidents et présidentes de clubs le 19 février dernier.

Nous espérons vous voir nombreux à Angers !



60 ans de la fédération

À l'occasion des 60 ans de la fédération, un spectacle aérien d'aéromodélisme sera organisé dans presque toutes les ligues régionales. Cet événement exceptionnel mettra à l'honneur la passion, le savoir-faire et l'engagement des clubs et des bénévoles qui font vivre l'aéromodélisme depuis six décennies. Un rendez-vous festif et spectaculaire à ne pas manquer pour célébrer ensemble 60 années d'histoire et partager notre passion du vol !



Quelques dates programmées

- **6-7 JUIN - DINAN**
Aérodrome de Dinan
LAM Bretagne
- **13-14 JUIN - GERZAT**
LAM Auvergne-Rhône-Alpes
- **20-21 JUIN - KRAUTILLER**
LAM Grand est
- **28 JUIN - LES MUREAUX**
LAM Ile de France
- **19 JUILLET - ROYAN**
LAM Nouvelle-Aquitaine
- **28-30 AOÛT - ARRAS**
LAM Hauts-de-France
- **12 SEPTEMBRE**
SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON
LAM Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- **12-13 SEPTEMBRE - AUXERRE**
LAM Bourgogne-Franche-Comté



Séminaire DSAC

Manifestations aériennes

Le 5 février dernier, la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC) a organisé, dans les locaux de la DGAC, le premier séminaire relatif aux manifestations aériennes.

Ce séminaire avait pour objectif d'aborder différents sujets liés à l'organisation des manifestations aériennes et de favoriser les échanges entre les acteurs concernés.

Plusieurs représentants de la fédération étaient présents, sur place ou en visioconférence, notamment des personnes ayant officié en tant que directeurs des vols lors de SAPA.

Laurent Henry et Louis Didier étaient également présents et ont présenté la contribution que la Fédé-



ration et l'aéromodélisme peuvent apporter aux meetings "grandeurs", au regard des différentes participations réalisées en 2025.

Certains organisateurs ont ainsi pu découvrir les possibilités d'intégrer l'aéromodélisme dans les meetings, et des contacts ont d'ores et déjà été pris pour l'année à venir.

Participer à des meetings "grandeurs" avec des machines d'exception, tout en tenant un stand lors de ces manifestations pour attirer le public et susciter de nouvelles adhésions dans nos clubs, constitue un axe de développement important.

Le séminaire a également été l'occasion d'échanger avec la DSAC sur la mise en œuvre de l'arrêté "manifestation" dans le cadre des spectacles d'aéromodélisme et de travailler ensemble à des solutions visant à simplifier les démarches des organisateurs.

Certification Catégorie B 2026

Inscriptions ouvertes

Le calendrier des certifications Catégorie B est désormais disponible.

6 sessions programmées

- 16-17 avril - 61300 L'Aigle
- 5 mai - 18000 Bourges
- 28 mai - 83560 Vinon-sur-Verdon
- 3 juin - 01500 Château-Gaillard
- 17 juin - 32300 Berdoues
- 9-10 sept. - 24250 Sarlat-Dommes

Les inscriptions se font directement depuis votre espace licencié :

Onglet **MANIFESTATIONS** → **CALENDRIER FÉDÉRAL** → **TYPE DE MANIFESTATION (CERTIFICATION CATÉGORIE B)** → **INSCRIPTION**

Pour toute question :

Louis Didier - Responsable Catégories B - categories.b@ffam.asso.fr

Formation FFA - Qualification Formateur Fédéral Aéromodélisme

Cette formation s'adresse aux modélistes qui souhaitent transmettre leur savoir-faire, accompagner les nouveaux pratiquants et s'investir activement dans la vie de leur club en obtenant la qualification fédérale officielle de formateur en aéromodélisme.

Vous encadrez déjà des pilotes débutants ? Vous aimez partager votre expérience, expliquer, conseiller et faire progresser les autres ? Cette formation FFA vous permettra de **valoriser vos compétences** et de **faire reconnaître officiellement** votre en-

gagement en tant que formateur.

Le parcours se déroule en deux étapes :

- Une formation théorique en ligne, à suivre directement depuis votre espace licencié (onglet "suivre une formation").
- Une évaluation pratique, organisée au sein d'un club de votre ligue, après validation de la partie théorique.

Pour rappel, la formation FFA constitue la seule qualification fédérale reconnue pour exercer en tant que formateur en aéromodélisme.

La délivrance d'IAC au sein des clubs

Formation télépilote

Le 23 janvier 2026, un arrêté a modifié plusieurs dispositions relatives aux exigences applicables aux formations nécessaires pour les télépilotes ([texte officiel](#)). Cette modification fait suite aux travaux menés par la DGAC depuis l'été afin de finaliser la transition de la réglementation nationale vers la réglementation européenne, en particulier pour les professionnels.

La FFAM avait été consultée dans le cadre de ces travaux, même si l'aéromodélisme n'était pas directement impacté.

Cependant, la révision des textes a permis un allègement pour les télépilotes de loisirs, jusque-là obligés de passer la formation télépilote aéromodélisme via l'espace licencié FFAM ou via Alphonatango.

Désormais, la formation catégorie ouverte A1/A3, pouvant être passée sur Alphonatango (ou, pour les pilotes étrangers, dans leur pays) est considérée comme équivalente à la formation aéromodélisme.

Chaque licencié peut donc suivre l'une de ces formations pour être en conformité avec l'obligation de formation télépilote. Si le licencié ne suit pas la formation FFAM, il devra télécharger l'une des deux attestations correspondante sur le site Alphonatango.

Pour rappel, cette formation est valable 5 ans.



est conditionnée par la présence d'au moins un formateur FFA dans la structure.

En obtenant cette qualification FFA, vous contribuerez activement au développement et à la qualité de la formation en aéromodélisme au sein de votre club.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter Dino Paolino à l'adresse suivante : d.paolino@ffam.asso.fr.

Retour sur la **convention des LAM**

Samedi 7 février 2026, à Massy Palaiseau, s'est tenue la convention annuelle des ligues d'aéromodélisme. Ce rendez-vous a réuni les présidents de LAM et les membres du comité directeur de la fédération pour une journée placée sous le signe du dialogue et du partage d'expériences. Différents sujets ont été abordés :

- L'organisation des assemblées générales des LAM.
- La refonte des statuts des LAM prévue pour 2028 et la problématique à venir concernant l'obligation de

parité dans les comités directeurs des ligues, suite à la loi du 22 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France.

- Les 60 ans de la FFAM, avec l'organisation d'un événement public dans chaque région.
- Un rappel sur divers points réglementaires concernant les sinistres, les QPDD, les catégories B et les manifestations publiques (SAPA et JPO).

L'après-midi a été rythmée par quatre ateliers,

chacun consacré à une thématique différente. Ces temps de travail collaboratifs ont offert aux présidents de LAM l'opportunité de partager leur retour d'expériences sur cette première année du mandat 2025-2028.

Riches en discussions et en retours concrets, ces ateliers ont permis de mutualiser les bonnes pratiques entre les participants.



La FFAM **accompagne les clubs**

Nous profitons de ce début d'année pour vous rappeler que la fédération propose différents dispositifs d'accompagnement pour les clubs.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans le contenu informatif de l'extranet des dirigeants

➔ **AIDES FÉDÉRALES.**

Les subventions d'investissement

La fédération peut vous accompagner dans vos projets d'aménagement de vos terrains comme :

- Travaux sur les pistes pour la sécurité (bancs de démarrage, par ex.), l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, installation de locaux, etc.
- Acquisition de tondeuses à gazon.

Les achats de terrain

Si vous êtes locataire de votre terrain ou à la recherche d'un site et souhaitez acquérir une parcelle mais ne pouvez pas financer l'achat seul, la fédération peut vous accompagner. Le terrain doit néanmoins remplir certaines conditions : zone de vol autorisée par la DGAC, absence de

problématique de voisinage ou de projets de construction à proximité.

L'assemblée générale vote depuis plusieurs années une enveloppe annuelle dédiée à l'acquisition de terrain.

Si vous êtes concerné par un projet, contactez votre ligue et le représentant CCRAGALS (Correspondant régional FFAM à la DSAC) pour confirmer la faisabilité.

Plus d'infos : [CONTENU INFO](#) ➔ [AIDES FÉDÉRALES](#) ➔ [ACHATS ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT](#)

Les offres débutant pour les clubs

Nouveau dispositif mis en place en juin 2025, suite à l'arrêt des offres directes pour les jeunes. Le principe : aider les clubs à acquérir du matériel destiné aux débutants. La fédération finance 75% du matériel, et le club participe à hauteur de 25%.

- Le matériel est choisi par le club selon une liste établie par la fédération.
- Il est mis à disposition des débutants du club (priorité les mineurs). Une convention de prêt est recommandée.
- La fédération a programmé 4 cam-

pagnes annuelles pour déposer une demande.

- En cas de forte demande, des critères de sélection seront appliqués.

Plus d'infos : [CONTENU INFO](#) ➔ [AIDES FÉDÉRALES](#) ➔ [OFFRES DÉBUTANT CLUBS](#)

Subvention ANS

Chaque année, la fédération bénéficie d'une enveloppe budgétaire attribuée par l'Agence Nationale du Sport (ANS), destinée à soutenir les projets des clubs et les structures fédérales déconcentrées (CDAM, LAM).

- Les projets doivent respecter la note de cadrage fixée par l'Agence et s'inscrire en cohérence avec le projet sportif fédéral.
- Les dossiers doivent être déposés via le compte Asso de la structure concernée (club, CDAM ou LAM).
- La campagne 2026 n'est pas encore ouverte à la date de publication de ce numéro FFAM Infos. Une newsletter spécifique sera envoyée aux dirigeants pour les informer.

Pour plus d'informations, consultez le guide ANS 2025 disponible sur le **CONTENU INFORMATIF** ➔ **AIDES FÉDÉRALES** ➔ **ANS.**



Délégation Ministère des Sports



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le dossier de demande de renouvellement du contrat de délégation du ministère des Sports a été finalisé à la rentrée de septembre, après un dernier échange avec le conseiller du ministère qui a suivi notre dossier.. L'arrêté de délégation a été publié le 22 décembre 2025 pour une durée de 4 ans, jusqu'en 2029.

Ce contrat engage la fédération non seulement sur le plan sportif, mais aussi sur les politiques publiques.

Au niveau sportif

L'objectif principal est de permettre à la fédération de délivrer les titres de champions de France, d'Europe et du monde pour l'ensemble des disciplines pratiquées en compétition.

Nouveauté 2026 : intégration du drone soccer dans la liste des disciplines de la fédération.

Au niveau des politiques publiques

Une stratégie nationale a été élaborée pour répondre aux exigences du

contrat, portant sur :

- **Gouvernance et fonctionnement démocratique** : transparence, indépendance, parité et promotion de l'égalité femmes-hommes, prévention des conflits d'intérêts, inclusion des personnes en situation de handicap
- **Protection de l'intégrité physique et morale** des personnes, en particulier des mineurs : prévention des violences sexistes et sexuelles, lutte contre le dopage, prévention des accidents, lutte contre les violences et incivilités, lutte contre les phénomènes de communautarisme et de séparatisme
- **Engagement en matière de développement durable** et d'éco-responsabilités.

Les sportifs de haut niveau

La liste des sportifs de haut niveau 2026 a été publiée fin 2025.

Nous vous rappelons que les disciplines concernées par le haut niveau sont :

- Planeur Vol libre - F1A
- Avion de vol libre à moteur caout-

chouc - F1B

- Avion de voltige radiocommandé - F3A
- Planeur radiocommandé de vol de

pente - F3F

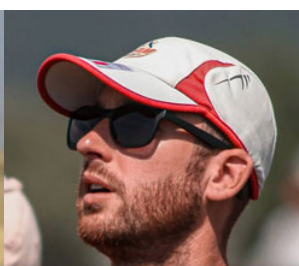
- Planeur radiocommandé lancé main - F3K

- Motoplaneur électrique de durée thermique - F5J
- Drone racing - F9U

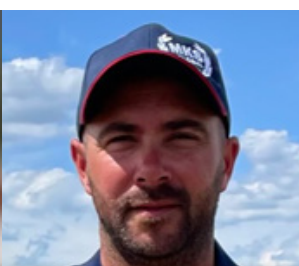
Suite aux résultats obtenus en 2025 lors des championnats d'Europe et du monde, les sportifs suivants ont été inscrits sur la liste :



EMMANUEL RAGOT (F1A)



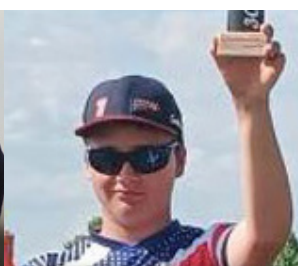
ANTHONY ROTTELEUR (F3K)



STEEVE COLLIN (F3K)



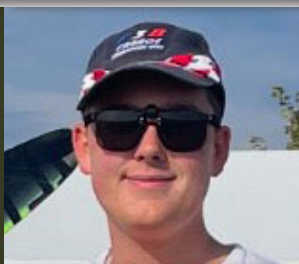
JÉRÉMY ANDRÉ (F3K)



ROMAIN GALLET (F3K ET F5J)



PIERRE STAMM (F3K)



QUENTIN BOURDAIS (F3K)



QUENTIN PHILIPPE (F5J)



PHILIPPE FRANCONVILLE (F5J)



KILLIAN ROUSSEAU (F9U)

**NOUS LEUR SOUHAITONS À CHACUN UNE BELLE SAISON SPORTIVE
ET DE BEAUX RÉSULTATS EN COMPÉTITION.**

Calendrier 2026 des championnats

DATE	CATÉGORIE	LIEU
AVRIL		
10-12	🇫🇷 Avion de voltige indoor - F3P	Laon - 02 - Model Club de Laon
MAI		
3-8	🌐 Vol Circulaire Commandé - F2ABCDG	Perth - Australie
14-16	🇫🇷 Planeur vol de pente - F3F	Saint-Ferriol - 11 - Club Aéromodélisme Eole de Muret
16-17	🇫🇷 Planeur Formule France 2000	Aventon - 86 - Aéro Club du Poitou Modélisme
14-17	🇫🇷 Vol à voile remorqué RC - F3Q	Rocheft - 17 - Rocheft Aéro Model Club 17
JUIN		
6-7	🇫🇷 Electro 7	Saint-Herblon - 44 - Les Ailes du Val de Loire
15-20	🌐 Vol libre d'intérieur - F1D	Moscow, Idaho - USA
20-21	🇫🇷 Motoplaneur électrique de durée thermique - F5J	St-Martin-le-Beau - 37 - M.A.C. C ^{dt} Tulasne
JUILLET		
4-5	🇫🇷 Vol libre d'intérieur	Feillens - 01 - Aéro Modèle Club du Val de Saône
9-12	🇫🇷 Avion de voltige - F3A	Wambrechies - 59 - Flandre Radio Modélisme
9-18	🌐 Maquette - F4CH	Buckminster - Royaume-Uni
14-18	🇪🇺 Vol libre planeur de pente - F1E	Rupéa - Roumanie
23-26	🇫🇷 Voltige grand modèle - F3M	Sarre-Union - 67 - Alsace Bossue Aéromodélisme
26-2	🇪🇺 Vol libre extérieur - F1ABCPQ	Prilep - Macédoine du nord
26-2	🌐 Vol libre extérieur - F1ABPQ juniors	Prilep - Macédoine du nord
AOÛT		
8-15	🇪🇺 Avion de voltige - F3A	Saint-Macaire-en-Mauges - France
9-15	🇪🇺 Planeur lancé main - F3K	Sanpetru - Roumanie
14-16	🇫🇷 Vol libre extérieur	Saint-Jean-de-Sauves - 86 - Sèvres Anjou Modélisme
16-22	🌐 Motoplaneur électrique de durée thermique - F5J	Abbeville - France
22-23	🇫🇷 Vol Circulaire Commandé	La Queue-en-Brie - 94 - Club Modéliste de Cachan
23-29	🌐 Planeur vol de pente - F3F	Suances - Espagne
27-30	🇫🇷 Maquette	Montluçon-Domérat - 03 - Model Air Club de l'Allier
SEPTEMBRE		
19-20	🇫🇷 Planeur lancé main - F3K	Rouillé - 86 - Cercle Modéliste Rullicois
26-27	🇫🇷 Vol libre planeur de pente - F1E	Saint-Jean-de-Sauves - 86 - Vol libre Moncontourais
DÉCEMBRE		
5-6	🇫🇷 Drone Soccer - F9A	La Membrolle-s.-Choisille - 37 - Club d'Aéromodélisme de la Choisille

NATIONAUX ET INTERNATIONAUX



Cage drone soccer FFAM

À l'occasion du renouvellement de la délégation sportive accordée à la fédération par le ministère des Sports pour la période 2026-2029, le drone soccer a été intégré aux disciplines fédérales, aux côtés de celles déjà reconnues lors des précédentes attributions de délégation.

La FFAM est donc la seule fédération habilitée à organiser des championnats de France de drone soccer ou à sélectionner des équipes de France de drone soccer en France.

Afin de développer et promouvoir cette activité, qui compte déjà de nombreux adeptes en France et à



l'étranger, la fédération a décidé d'investir dans la fabrication d'une cage de drone soccer FFAM, proposée à un coût accessible aux clubs (2720 € TTC, livré).

Cette cage a été conçue et développée en collaboration avec un fabricant français de structures gonflables. Elle dispose d'un certificat de conformité ainsi qu'un classement au feu autorisant son utilisation en espace clos (salle, gymnase, etc.).

Une dizaine de cages a déjà été commandée fin 2025 auprès du fabricant et leur livraison est prévue en France courant mars. À ce jour, huit clubs/LAM ont passé une précommande.

Certains clubs ont obtenu un financement partiel ou total par leur commune, département ou région, en contrepartie de l'organisation de séances de découverte ou d'initiation.

La conception de la cage permet l'ajout de logos supplémentaires sur la structure (fixation par Velcro).

La cage ne comprend pas les buts. Ceux-ci peuvent être fabriqués par des modélistes ou achetés auprès de fabricants spécialisés.

Pour rappel, il est également possible de fabriquer des drones à partir des éléments mis à disposition par le club de Teillé.

Les ressources sont disponibles à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/view/teille-aero/t%C3%A9l%C3%A9chargement>

Si vous êtes intéressé par l'acquisition d'une cage ou si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec la fédération.



Le Fun Fly Club déploie le Drone Soccer en Île-de-France

C'est la deuxième année que le Fun Fly Club participe aux Escadrille Air Jeunesse de la base aérienne 107 de Villacoublay. Pour rappel, les Escadrilles Air Jeunesse sont des programmes de formation et d'initiation à l'aéronautique destinés aux jeunes de 12 à 25 ans. Elles ne se limitent pas aux bases aériennes. Aujourd'hui, elles regroupent près de 2000 jeunes au sein de 46 escadrilles, dans l'Hexagone, en outremer et même à l'étranger (Djibouti), avec régulièrement de nouvelles implantations.

Les jeunes se retrouvent toutes les deux semaines, le mercredi après-midi, pour quatre à cinq heures de formation. Dans le cadre de notre participation, deux demi-journées sont consacrées au Drone Soccer dans le gymnase de la base, mis à notre disposition. Entre 6 et 12 équipiers participent à chaque séance, afin de prendre le temps de leur transmettre le goût du pilotage. Suite au bouche-à-oreille au



sein du réseau des EAJ, nous avons été contactés par celles de la base de Taverny. Nous y avons déjà organisé une première initiation il y a quelques semaines ; une journée complémentaire a suivi durant les vacances scolaires.

D'autres bases sont intéressées et de nouvelles EAJ sont en cours de création dans toute la France.

En parallèle, le club intervient également dans des centres de loisirs du Val-de-Marne, notamment à Joinville-le-Pont (voir photo), où une quarantaine de jeunes

ont pu s'initier, le temps d'une demi-journée, au pilotage de drone soccer. Les responsables de ces structures se montrent enthousiastes et souhaitent poursuivre l'accueil de ces activités particulièrement attractives pour les jeunes.

Ces expériences permettent d'amener l'aéromodélisme au cœur des villes, de faire découvrir nos activités à de nouveaux publics et, peut-être, de susciter des vocations. C'est aussi une manière concrète et dynamique de partager notre passion.

FRÉDÉRIC THEUREL

Président - Fun Fly Club

07 56 89 12 05

Responsable GT Drone Soccer

Compte rendu **EAJ 2024/2025**

La FFAM a pour objet de développer, sur tout le territoire de la République française, outre-mer compris, la pratique de l'aéromodélisme sous toutes ses formes, en intégrant à ses actions les fonctions sociales et éducatives de cette pratique.

L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) et la Fédération des clubs de la défense (FCD) souhaitent s'appuyer sur les compétences des clubs affiliés à la FFAM pour animer des ateliers dans le cadre des Escadrilles Air Jeunesse (EAJ), sections des Clubs sportifs et artistiques sous l'égide de la FCD. Une convention de partenariat a ainsi été signée en février 2024 entre la FFAM, l'AAE et la FCD, au bénéfice des EAJ et des clubs volontaires.

La mission de ces clubs consiste à organiser la formation pratique et théorique des jeunes inscrits au programme EAJ, sous la responsabilité de l'AAE et de la FCD.

Une première rencontre s'est tenue en octobre 2024 à Tours, en présence des autorités militaires, des référents EAJ des différentes bases aériennes et des représentants fédéraux et associatifs. Cette réunion avait pour objectif de présenter la FFAM et ses disciplines.



L'après-midi a été consacré à des démonstrations indoor très appréciées.



À l'issue du séminaire, une liste des clubs situés à proximité des bases militaires a été transmise afin de faciliter les mises en relation. Pour cette première année, 9 clubs, dont 4 EFAM ont participé à ce partenariat.

LAM AURA

Club n° 572 - SAM 01 Meximieux

Du 3 au 7 mars 2025, un stage de construction a été organisé pour l'EAJ de la base aérienne 278 d'Ambérieu-en-Bugey (3^e année) : 5 participants et 1 encadrant. Six planeurs vol libre de 2 m d'envergure, de conception SAM01, ont été construits. Les fournitures étaient prises en charge par la base aérienne ; gabarits et outillages prêtés par le club. Stage réalisé dans les locaux du SAM01.

**LAM BRETAGNE**

Club n° 666 - Quimper et Cornouaille - Marc Le Bret

De janvier à juin 2025, 56 élèves ont participé à des actions de découverte de l'aéromodélisme : mise en œuvre des drones DJI, présentation de modèles radiocommandés, retour d'expérience professionnelle (modélisme - pilote militaire - modélisme) et prise de vues aériennes.

**LAM CORSE**

Club n° 387 - EFAM - Kalliste Model Club

Présidente : Mme Céline Fourcade
Première journée EAJ le 15 janvier 2025, animée par les bénévoles du CSA de la BA 126.

**LAM CUL**

Club n° 504 - EFAM - CACH37

Gérard Puret, vice-président



Du 14 au 17 avril, les jeunes de EAJ de la base aérienne de Tours ont effectué un stage de formation au CACH37. Après une initiation indoor aux multi-rotors, 16 jeunes de 13 à 16 ans ont découvert le pilotage d'avions et de planeurs radiocommandés et perfectionné leur pratique drones, encadrés par 3 FFA (Éric, Mickaël et Joël) et 4 IAC (Yves, Tristan, Dominique et Hervé). La qualité de leur progression a conduit l'organisation du passage de la distinction « Rotor de Bronze ». Une formation à la réglementation drone (catégorie ouverte A1/A3) était également au programme : tous ont passé le test DGAC, et les jeunes concernés ont obtenus leur attestation. À l'issue du stage, une jeune participante a exprimé le souhait d'intégrer le club.





LAM IF

Club n° 630 - FUN FLY CLUB

Président : M. Theurel Frédéric

Convention avec la BA de Villacoublay.



Participation au challenge EAJ 2025 à Grenoble.



LAM NA

Club n° 694 - RAC 17

Président : M. Venec François

Action de découverte pour les équipiers : présentation du modèle Click et des radiocommandes, construction...



...puis séances d'initiation au vol en gymnase ou en extérieur selon la météo.



En juin, une visite au club de Rochefort a permis d'organiser des vols en extérieur. Expérience très positive pour les jeunes participants.



LAM NORMANDIE

Club n° 588 - EFAM - Maconchois

Président : M. Renault Jérôme



LAM OCCITANIE

Club n° 406 - EFAM BIZZ MODELE

Président Pierre Montagnani

Convention signée en février 2025 entre l'EAJ Istres/Narbonne et le club.

Les séances, organisées sur la base aérienne radar 944 de Narbonne, ont permis aux 12 jeunes EAJ de se familiariser avec le pilotage de drone DJI. Une rencontre estivale sur le terrain du club a réuni EAJ et IME, dans un esprit d'entraide et de partage. Malgré l'absence de nouvelles liences cette année, la convention a été renouvelée pour 2026. Au programme : assemblage d'un kit CLICK 21 et apprentissage du vol indoor.



LAM PACA

Club n° 303 - Aéromodèle Club du Plan de Dieu

Président : M. Compagne Eric

Formation de 4 jeunes EAJ à la construction d'un avion de début « Fun Cub » et à l'apprentissage du pilotage. La formation s'est déroulée sur la base de Caritat, pour la phase de construction, puis sur le terrain de Plan de Dieu pour les vols, de janvier à août. L'apprentissage en double commande a été réalisé avec l'avion école du club. À la fin de la période, chaque élève avait effectué une quinzaine de vols ; une seconde saison sera nécessaire pour atteindre une autonomie complète.



Un grand merci aux bénévoles des clubs engagés pour leur investissement au service du développement de l'aéromodélisme.

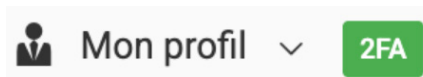
MICHÈLE VENEC
Référente EAJ FFAM

Astuces Extranet dirigeant & sécurité informatique

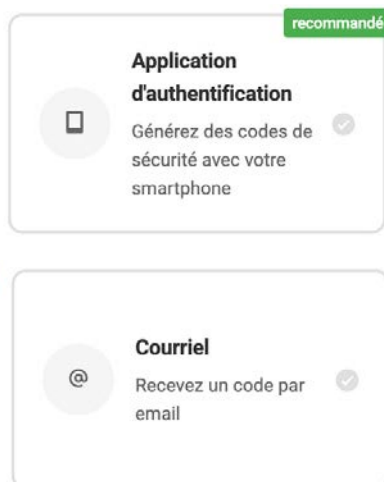
Changement à venir dans la connexion à l'extranet dirigeant

De nombreuses attaques informatiques ont défrayé la chronique ces derniers temps. La FFAM, comme d'autres fédérations sportives, a été ciblée début 2025. Ce sujet doit être pris au sérieux, car nous manipulons des données considérées comme sensibles.

Notre prestataire informatique Exalto a mis en place, pour le moment de manière facultative, la double authentification (2FA = Two Factor Authentication) pour les utilisateurs de l'extranet. En cliquant sur le petit logo 2FA, vous accédez au menu permettant d'activer cette option, à l'image de ce qui se fait désormais sur de nombreux sites.



Deux méthodes seront alors proposées.



Une fois la 2FA activée, après la saisie de votre identifiant et de votre mot de passe, un code unique vous sera demandé. Selon l'option choisie, il sera généré par une application d'authentification ou envoyé par e-mail. Il est possible d'enregistrer votre navigateur afin d'éviter une vérification systématique ; un contrôle ponctuel restera toutefois nécessaire.

Dans les prochaines semaines, la double authentification deviendra obligatoire. Les utilisateurs ne l'ayant pas activée devront alors le faire. Cette mesure vise à renforcer la protection des données de l'ensemble des licenciés.

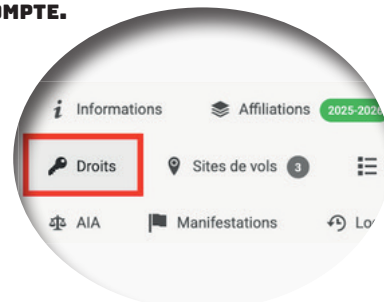
En cas de difficulté, vous pouvez contacter : support.extranet@ffam.asso.fr

Droits d'accès à l'extranet du club

Des questions nous sont régulièrement adressées concernant la gestion des droits dans l'extranet. Il appartient au club de gérer les accès accordés à ses membres (gestionnaire ou consultant). Ces droits sont administrés indépendamment des instances dirigeantes : l'ajout d'un nouveau dirigeant dans les instances ne déclenche pas automatiquement l'activation de ses droits d'accès..

Procédure :

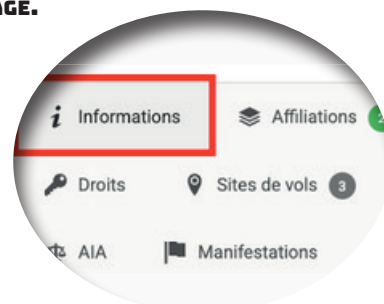
MON CLUB → DROITS → AJOUTER UN COMPTE.



Attestation d'assurance du club

L'attestation d'assurance 2026 du club est disponible en téléchargement dans l'extranet :

MON CLUB → ONGLET INFORMATIONS → L'ATTTESTATION SE TROUVE EN BAS DE LA PAGE.



SCIENTIFIC MHD 1955 - 2026
71 ans de passion

Notre site internet,
« Avant réservé aux magasins.
Aujourd'hui, accessible à tous. »
www.scientific-mhd.eu

O.S. SEAGULL MODELS BLACK HORSE MODEL
ZAP EPHIL DU-BRO
Pro-Tronik 2 PRO Sullivan PRODUCTS

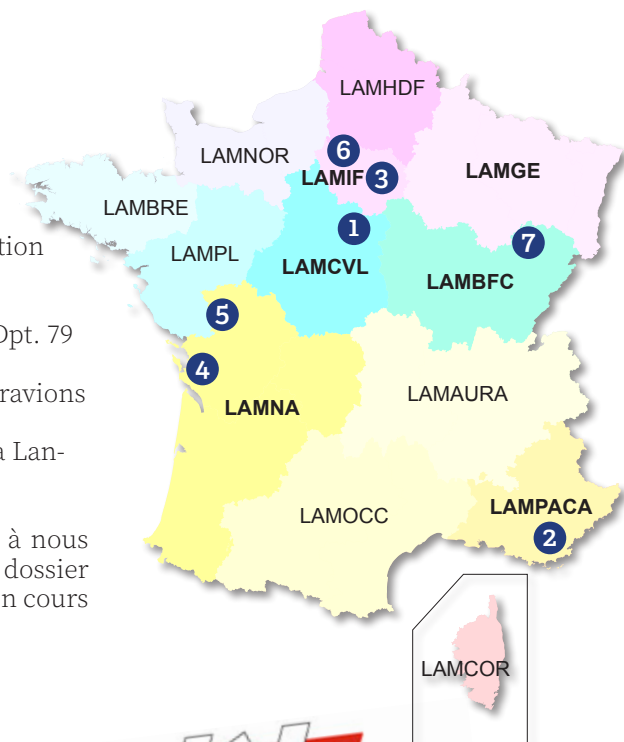
Nouveaux Clubs affiliés

Depuis le mois de septembre, la FFAM a eu le plaisir d'accueillir 7 nouvelles associations. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussites dans le développement de leurs projets. Découvrez la liste des nouveaux clubs :

1. Aéromodélisme du Val de Loire (Dpt. 45 - LAM CVL)
2. Les Planeurs RC de Mons (Dpt. 83 - LAM PACA)
3. Air Model Club Briard (Dpt. 77 - LAM IF)

4. FJEP Les Portes en Ré - Section Modélisme (Dpt. 17 - LAM NA)
5. Clavé Aéromodel Club 79 (Dpt. 79 - LAM NA)
6. Club Modéliste Persan Hydravions (Dpt. 95 - LAM IF)
7. Aéromodélisme Vallée de la Lanterne (Dpt. 70) LAM BFC)

Plusieurs clubs seront amenés à nous rejoindre prochainement, leur dossier de demande d'affiliation étant en cours d'étude par la fédération.



CÔTÉ COMMUNICATION...

Partenariat FFAM / Modèle Magazine & MRA

Depuis juillet 2021, la FFAM a conclu un partenariat avec les éditions Larivière, qui publient **Modèle Magazine + MRA**, la dernière revue dédiée à l'aéromodélisme encore disponible en kiosque. Grâce à cet accord, les licenciés FFAM bénéficient d'un tarif préférentiel : 63 € pour 12 numéros au format papier.

Pour en profiter, il suffit de cliquer sur le lien ci-dessous.

<https://boutiquelariviere.fr/momwffam25/>

À noter : dans le cadre exclusif de la promotion de **Modèle Magazine + MRA**, la FFAM transmettra aux éditions Larivière les noms et adresses des licenciés ayant autorisé le démarchage commercial.

-41% DE RÉDUCTION

Abonnement Standard
1 an - 12 numéros papier & digital
63 €
au lieu de 106,90 €

S'ABONNER →

Détail de l'offre >



Clip de présentation FFAM

La FFAM a réalisé une vidéo de promotion de l'aéromodélisme.

Vous pouvez l'utiliser lors de vos journées portes ouvertes, forums des associations, contacts avec les médias ou les partenaires... N'hésitez pas à la visionner et à la télécharger sur notre chaîne Youtube :

https://youtu.be/hXTsVWv31Q?si=JDHmXp3rCgS_YtD

